

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan
Commune de Languédias

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANGUEDIAS
SEANCE DU MARDI 04 JUILLET 2023**

.....

L'an deux mil vingt-trois le quatre juillet, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la mairie sous la présidence de Jérémy DAUPHIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13, Présents : 12 : Votants : 13

Date de convocation et d'affichage : 27 Juin 2023

Etaient présents : Jérémy DAUPHIN, Jean-Yves NEDELLEC, Graziella WERNER, Romane FARAMIN, Lydie RENAULT-GIRARD, Nicolas AUFRAY, Sandra GERARD, Samuel CONSTANT, Sarah COQUIN, Enrico FARINELLA, Hélène DANIEL, Christophe PERRUCHI-CHABBERT

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Christian GICQUEL

Pouvoir : Christian GICQUEL à Romane FARAMIN.

A été élu secrétaire de séance : Romane FARAMIN

**Objet : Séance du Mardi 04 juillet 2023 – 2023/008-009 Objet : Théâtre en Rance – Renc'Arts
2023 - Convention de partenariat**

M. le Maire rappelle que la commune accueille en 2023 le festival « Renc'Art sous les Remparts » organisé par l'Association Théâtre en Rance le Mardi 25 Juillet à partir de 19 h sur l'espace intergénérationnel.

Il donne lecture de la convention de partenariat liant l'Association Théâtre en Rance et les communes participantes de Dinan Agglomération.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité (13 voix pour) :

- **Approuve** l'occupation de l'espace intergénérationnel, par l'Association Théâtre en Rance, le mardi 25 Juillet 2023 à partir de 19h pour l'organisation de l'évènement « Renc'Arts sous les remparts » ;
- **Autorise** M. le Maire à signer pour chaque édition la convention afférente (pour la durée du mandat) ainsi que tout document utile nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme, Certifié exécutoire

La secrétaire de séance
Romane FARAMIN

Le Maire
Jérémy DAUPHIN



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission à la Préfecture
Et de l'affichage effectué le

11 JUIL 2023

